



# FICHE TECHNIQUE ISOLANT DUO R = 1,25

**CODE AX:**

ISO/R/1.25

**GENCOD:**

3700389806411

**CERTIFICATION****ACERMI:**

N° 13/167/835

**SPECIFICATIONS  
POUR APPLICATION  
AU SOL:**

SC1a1ACh

**DESCRIPTION**

Panneau isolant en PSE graphité moulé et à bords feuillurés. Facile à manipuler et à découper, le produit présente un quadrillage deux faces pour faciliter la pose des tuyaux.

**DOMAINES D'EMPLOI**

Ce produit est principalement destiné aux planchers vide sanitaire des maisons individuelles.

**CARACTERISTIQUES PHYSIQUES**

Longueur hors tout	1400 mm
Largeur	1200 mm
Epaisseur	38 mm

**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

Résistance thermique	1,25 m <sup>2</sup> .K/W
Conductivité thermique	TH31
Densité	25 g/L

**CARACTERISTIQUES LOGISTIQUES**

Quantité par palette	62 pièces
Conditionnement	18 palettes par camion – soit 1116 pièces

Document fourni par RECTOR LESAGE – Mars 2015 – V1

La reproduction même partielle du présent document, sans notre autorisation écrite préalable, est interdite (Loi du 11 mars 1957). Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les informations figurant dans ce document sont le fruit de notre expérience à la date de sa rédaction et nous nous réservons la faculté de le faire évoluer. Il vous appartient de vérifier que vous utilisez le dernier document en vigueur et que vous utilisez ce produit pour l'usage auquel il est destiné et dans le respect de la réglementation en vigueur dans le pays concerné. Le produit est garanti conformément à la fiche en vigueur au jour de la signature de la commande. Il est indispensable de consulter nos équipes techniques pour tout complément d'information ou tout usage ou mise en œuvre non préconisé ou pour toute utilisation spécifique. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour toute utilisation ou mise en œuvre non conforme aux informations contenues dans cette fiche, les consignes de pose et/ou le plan de pose qui vous est spécifique.

